180069

BUREAU D'ENREGISTREMENT,
COMTÉ DE LAPRAIRIE, P. Q.
Je certifie que ce document a été enregistré au long dans le Reg. A. vol. 16 page 431 sous le No. 10423 aujourd'hui 1er Sept. mil huit cent quatre vingt sept.
A. Gouvillard

V. an Mil Huit cent quatre vingt sept, le troisième jour du mois d'Août après midi.

Par devant Me H. B. Doherty Notaire Public pour la Province de Québec, résidant dans le District de Montréal, soussigné. et devant Mes Sawatis Ohnowatekwen Mathias Satekwenhes, menuisiers, — demeurant au Village du Sault St. Louis, dans le District de Montréal, tous deux témoins requis à l'effet des présentes.

A comparu, Dame Anne Oronienadi, du dit lieu du Sault St. Louis, dans le District de Montréal veuve de feu Laurent Gastaninseraen, vivant, Cultivateur, du même lieu.

Laquelle étant malade de corps, mais saine d'esprit, mémoire et jugement, ainsi qu'il est apparu aux dits Notaire et témoins, a fait, dicté et nommé au dit Notaire et en présence des deux témoins, son testament, ainsi qu'il suit.

Premièrement, comme chrétienne, catholique, apostolique et romaine, je recommande mon âme à Dieu, et je le supplie dans sa divine miséricorde de me pardonner mes offenses et de me faire jouir du bonheur éternel.

Deuxièmement, je donne et lègue aux enfants nés et à naître du mariage de François Tiawentoté et Marie Konwaratha, mes gendre et fille, un terrain